

► URSSAF BOURGOGNE

Contrôle
Affaire suivie par : Valérie LACONDEMINE
Tél. (ligne directe) : 03.85.32.77.30
Courriel : valerie.lacondemine@urssaf.fr

SARL FRANCOIS PARENT CHATEAU DES
GUETTES
En la personne de son représentant légal
14B RUE PIERRE JOIGNEAUX
21200 BEAUNE

Adresse de correspondance :
177 rue de Paris
71027 MACON CEDEX 9

Références à rappeler : 420425969-LO

OBJET DU CONTROLE : Application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires 'AGS'

MACON, le 28 février 2018

LETTRE D'OBSERVATIONS
(Articles L.243-7-1 A et R.243-59 et suivants du code de la sécurité sociale)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer les observations consécutives à la vérification, sur pièces, de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires que j'ai effectuée, dans les locaux de l'organisme, pour l'établissement ci-dessous référencé :

N° Compte : 267000001640204960

N° SIRET : 420 425 969 00011

**Etablissement : 14B RUE PIERRE JOIGNEAUX
21200 BEAUNE**

Date de la fin du contrôle : 28 février 2018

Période vérifiée : du 01/01/2016 au 31/12/2016

LIMITATION DE LA PORTÉE ET DES EFFETS DU PRÉSENT CONTRÔLE

Les points de législation mentionnés ci-dessous n'ont pas été examinés lors du présent contrôle sur le fond.

Cette situation ne saurait valoir acceptation de la part de notre organisme des pratiques de l'entreprise non conformes aux dispositions du code de la Sécurité sociale :

- Assiette minimum conventionnelle.
- Contrats de retraite et de prévoyance.

Éventuellement selon la situation rencontrée :

- Accord d'intéressement.

L'assiette des cotisations et contributions de sécurité sociale est constituée de l'ensemble des sommes versées aux travailleurs en contrepartie ou à l'occasion du travail notamment les salaires ou gains, les indemnités de congés payés, le montant des retenues pour cotisations ouvrières, les indemnités, primes, gratifications et tous autres avantages en argent, les avantages en nature, ainsi que les sommes perçues directement ou par l'entremise d'un tiers à titre de pourboire dans les conditions prévues aux articles L.242-1 et suivants du code de sécurité sociale.

Le calcul de l'assiette du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) n'entre pas dans le champ de la présente vérification et pourra faire l'objet d'un contrôle ultérieur.

L'assiette des contributions et cotisations dues pour les régimes de l'assurance chômage et de garantie des salaires est déterminée par l'accord prévu à l'article L.5422-20 du code du travail et par l'article L.3253-18 du code du travail. Elle est constituée des rémunérations brutes plafonnées, soit, sauf cas particuliers, de l'ensemble des rémunérations entrant dans l'assiette des cotisations de sécurité sociale prévues aux articles L.242-1 et suivants du code de sécurité sociale.

Sont exclues de l'assiette de ces contributions les rémunérations dépassant quatre fois le plafond du régime d'assurance vieillesse de la sécurité sociale visé à l'article L.241-3 du code de la sécurité sociale.

Les contributions d'assurance chômage et cotisations à la garantie des salaires régies par des règles d'assujettissement et de calcul spécifiques n'ont pas été vérifiées et pourront faire l'objet d'un contrôle ultérieur.

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES POUR CE COMPTE

Livre et fiches de paie	Comptes de résultats
DADS et Tableaux récapitulatifs annuels	Grand livre
DAS2	Balances générales, bilans et comptes de résultats
Bilans	

Aucune irrégularité relevée au vu des documents consultés au titre de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et d'AGS.

Si vous le jugez utile, vous pouvez me faire part de vos observations par tout moyen donnant date certaine à leur réception, dans le délai de trente jours à dater de la réception de la présente, conformément aux dispositions de l'article R.243-59 du code de la sécurité sociale. Pour ce faire, vous pouvez vous faire assister par un conseil de votre choix.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le contrôleur du recouvrement

MME Valérie LACONDEMINE

